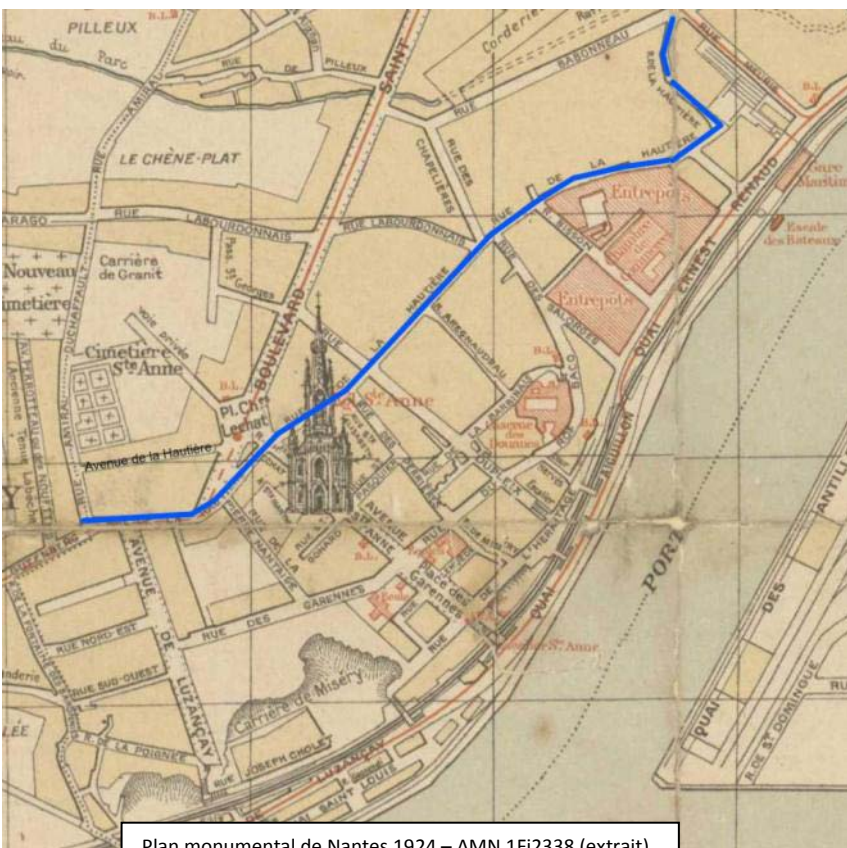


Rue de la Hautière, commence place Charles Lechat finit rue Amiral du Chaffault

L'avenue de la Hautière, voie privée, est devenue publique lors du conseil municipal du 18 février 1980, elle s'appelle dorénavant « rue » de la Hautière.



Plan monumental de Nantes 1924 – AMN 1Fi2338 (extrait)

Depuis le 9 mai 1889, il existait une rue de la Hautière qui commençait rue de la Brasserie et finissait rue Gutenberg. On y trouvait le Manoir de la Hautière au numéro 78.

Elle fut rebaptisée Joseph Blanchart en 1928, seule la partie entre le boulevard Saint-Aignan et la rue Gutenberg conserva son nom. Pour éviter une confusion entre la rue et l'avenue, les propriétaires de celle-ci refusant de la débaptiser, le conseil

municipal du 26 septembre 1966 rebaptisa cette partie « Claude Guillon-Verne » malgré la présence du Manoir.

En recoupant les sources diverses nous avons établi une chronologie approximative des propriétaires de la petite et grande Hautière pour reconstituer l'histoire du manoir.

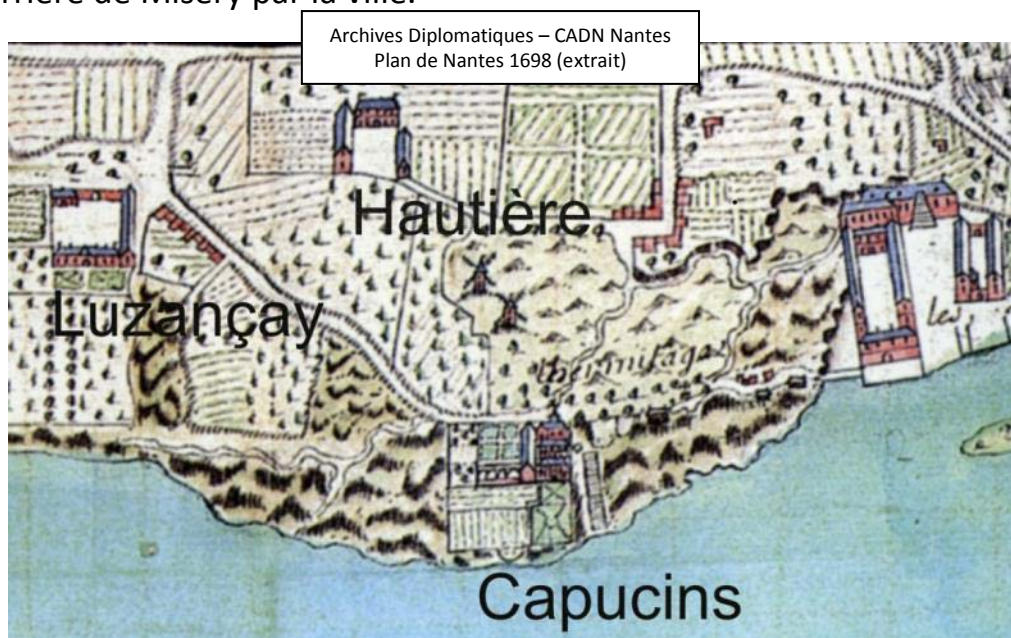
1400 - Guillaume Boylesve dans un aveu du 14 mars « ... confessa... qu'il tient à foy, à homage et à rachat de puissante dame Madame la Duchesse : un hébergement qui fut autrefois ruine... neuf quartiers de vigne... dous houesselles de terre en bois ... une garenne et faulz à connils ... ».

1420 - Sieur Guillaume Boisleve, seigneur de la Hautière, autorise, pour 50 livres par an l'exploitation de la carrière de Miséry par la ville.

1479 - René de Bellouan puis Jeanne Gourdon sa veuve.

1500 - Perrine Lespervier

1529 - Pierre Lespervier, seigneur de Tonnerre, de Champlay et de la Hautière, donna en héritage à Louise Marie du Pé.



Le 2 novembre il autorise le moine franciscain Gilles Bellyan à résider sur le rocher de Miséry, au dessus d'une vieille cave, dans une petite chambre en apentis.

20 novembre 1529.

Pieze de pezuuec & sculle
Sieu de Tancene Chaulay
la Hautiere. Scavoiz faisons a
vous quit approuvera que a la
Supplicon qui vous a est faict de
la part de Roye Gilles Bellyan que
luy cussiona octroye et permisee
commencez & habitez pendant sa vie
dans une petite maison & chambre
en apentif qui est sur la vicille
cave Voume de la pointe du
Miserie & laquelle logeon Cy.
Quam uti nunc non dudict lieu de
la Hautiere pour Roy Bellyan
y vivre et recorde servir en
saints meditation pieues &
raisona a l'imitation de Monsieur
Saint Francis Juivan. Scave
Bonne Inspiration & Solution
Et nous que Roy Bellyan nous
a dict en avoir est pieza

ARCHIVES
H 332

1535 - Louise Marie du Pé, femme de Claude du Houlle

1536 - Claude du Houlle, dans un aveu du 15 janvier décrit le domaine : Messons, mestayrie, jardins, rues, garennes, mottes, plesses et refuge a connils, contenant trente journalx de terre ou environ. Joignant d'une part au chemyn qui conduit de la messon aux Barons à la Petite Hautierre, nomé le chemin es filles, et d'autre part les terres du village de la Byhinyerre, d'autres endroits à la rivière de Loyre et l'estier qui descend de Chézines à la dicte rivière de Loyre, et au village de la Perrière. Item mollin à vent à chandelier nomé mollin du Rocher. Item une peecze de terre plantée en vigne, le cloux Lespervier . Aultres parties le cloz Myserie, les setp-quartiers, les cartiers Rasset, le cloux Béraud, le pré de Quercy, un cloz de vignes nomé les Chappelierres, le pré Barbon, le pré Levesque.

1554 - Julien Jarnigan.

1563 - Jeanne Chrestien.

1587 - Pierre de Charrette.

1598- Henri IV y aurait honoré Gabrielle d'Estrées.

1608 - Michel Ragaud de la Chataigneraie
seigneur de Luzançay, contrôleur général et Dame
Françoise Dachon.

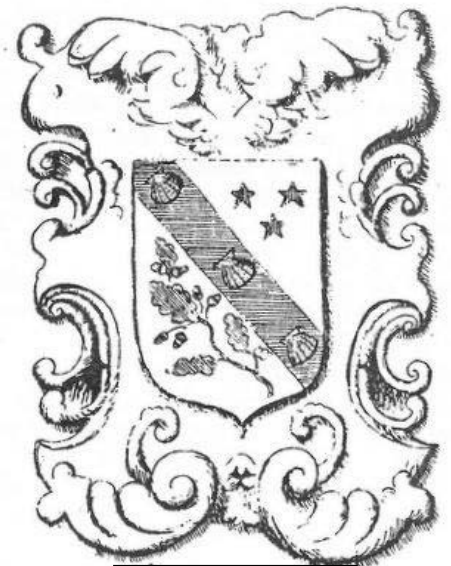
1655 - Jean Ragaud, écuyer, sieur des perrières,
conseiller du Roi, auditeur honoraire à la Cour des
comptes de Bretagne.

1676 - Aveu de Julien de Nort, écuyer, Sieur du
Perray, Conseiller du Roy, Secrétaire et Auditeur des
Comptes de Bretagne époux de Dame Agnès Prudence
Ragaud, devenus héritiers par le décès de feu
Demoiselle Lucrèce Ragaud, sœur de la dite Dame du Perray, du-dit lieu maison et
seigneurie de la grande Hautière.(AMN DD358)

1678 - François Bonnier seigneur de la Chapelle-Coquerie, de Chézine ...A partir de
cette date il cohabitera deux hautières : celle de la Chapelle-Coquerie et celle de Luzançay.

1698 -François Eugène de Nort, seigneur du Perray et de la Hautière, Capitaine et
gouverneur des villes et Château de Blain, Marié à Henriette Marie de Porte-Bize.

Le 30 septembre 1698 il signe
un document autorisant les
Capucins à demeurer sur le
coteau de Miséry et à enclore le
couvent.



Blason Michel Ragaud

30^{me} Sept^{bre} 1698.
Pour Empescher a Lauenir que Les
seigneurs de la maison noble de la hautiere, et Les
R.R.Peres capucins de Lhermitage, puissent avoir aucun
sujet de mesintelligence, ni de contestation au sujet de plusieurs
donations leurs faites par Les anciens seigneurs de la dite
maison dont Les termes fauto d'estre assez claiement
specifiez faisoient douter aux dits R.R.Peres capucins s'ils
avoient en fermie tout l'espace de terre leurs donnee en mil
six cent heute trois: NOUS francois eugene de nort seigneur
du perray capitaine et gouverneur des Villes et chateau de
Blain, apresent propriétaire de la dite maison noble de la
Hautiere et Les R.R.Peres capucins. Sommes convenus
Scauoir, que moy dit sieur du perray consens que les dits peres
capucins encloient et jouissent comme de leur propres enclos
dun espace de terre situee sur Les coteaux et Garennes de
Notre dite maison de la hautiere, Le dit espace a prendre

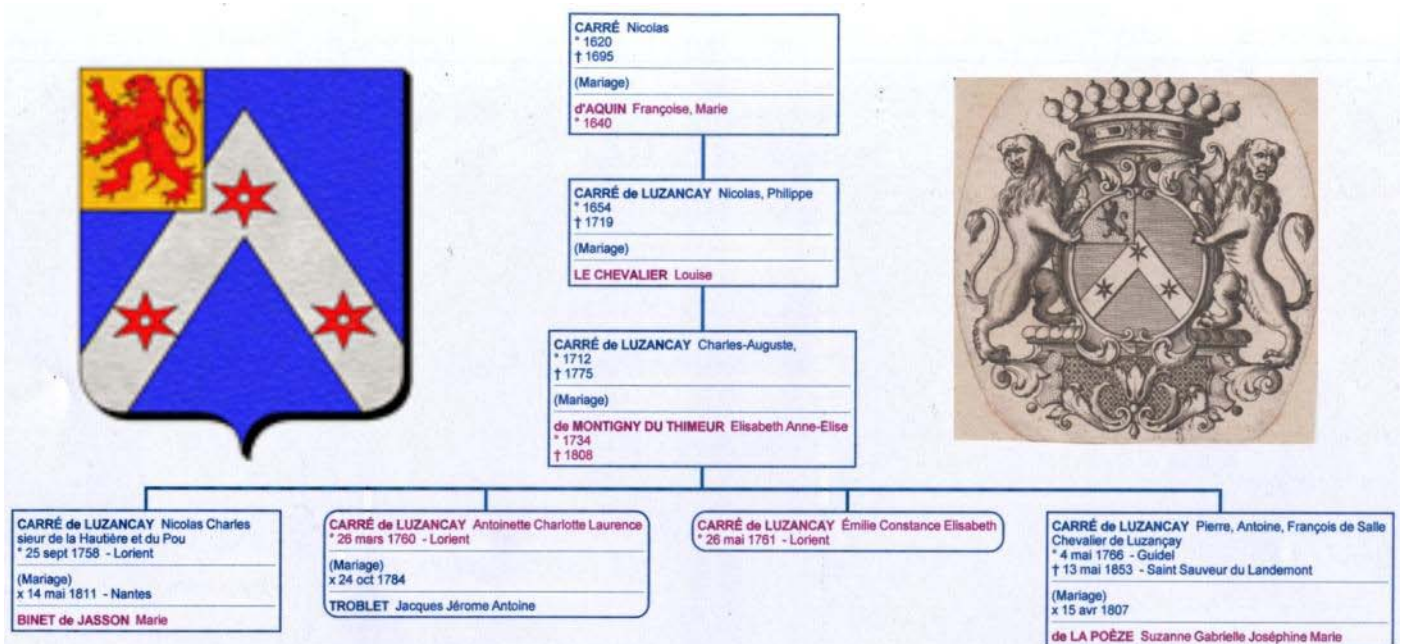


AMN CC35/6 plan de Nantes (extrait)
Hordebourg 1711

Sur cet extrait du plan Hordebourg de 1711 on distingue « Hautière à Monsieur de la Chapelle Coquerie » et « Hautière à Monsieur de Luzancay »

1702 - Salomon Bonnier

1709 - Nicolas Philippe Carré de Luzancay



1789 - Les lois révolutionnaires permettent à la Commune de Nantes d'agrandir son territoire, y incluant le coteau de Miséry jusqu'à la Chézine.

1794 - Transformé en prison par la Révolution L'Amiral Duchaffault y meurt, emprisonné.



1799 - Les héritiers de Nicolas Michel Carré de Luzançay vendent à la famille Saint-Pern.

1813 - Jean Grégoire.

1822 - Jean Robin & Jean Simon.

1825 - Édouard Thomine.

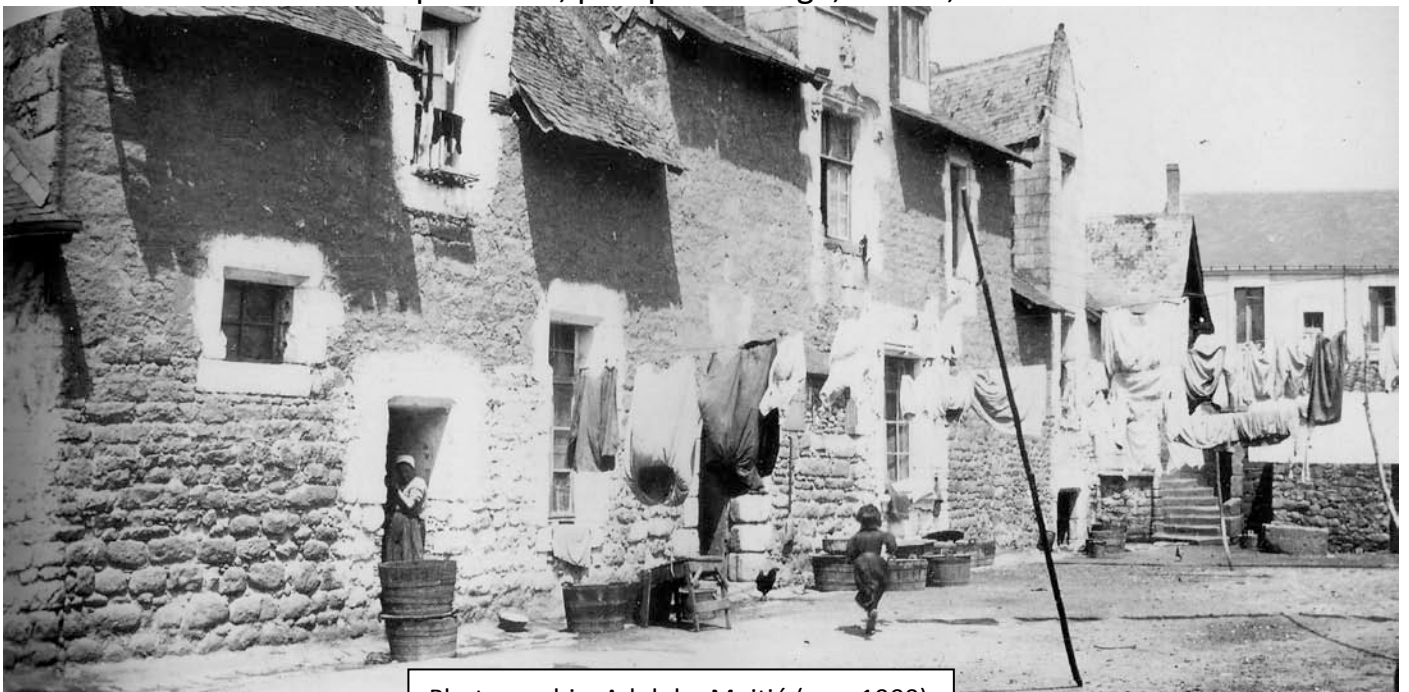
1831 - vente du parc de la hautière en trois tenues (chemin de la hautière, chemin du Moulin des Poules, le vieux chemin de Couéron, le chemin de la Bigotière) et du terrain des garennes (où sera construit l'église Sainte-Anne).

1834 - mise en vente du petit parc de la hautière avec les moulins (Moulin à Chandelier, du Rocher) (Journal Le Breton 8/7/1834 p4).

1837 - démolition du château de Luzançay, une seule Hautière subsiste.

1863 – Gaboriaud.

1883 - Madame Joséphine Lac, puis par héritage, sa fille, madame Julie Perotaux.



Photographie Adolphe Moitié (vers 1900)

1906 - La commune de Chantenay y installe l'octroi sur sa limite avec Nantes.
 1914 - Bâtiment réquisitionné pour accueillir les réfugiés de la Grande Guerre.
 1920 - Vente du manoir (78 rue de la hautière) par Mme Perotaux (29 rue de la hautière) à la ville (conseil municipal 11/8/1920) pour 39 000 Francs.
 1926- Le manoir est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.
 1936 - Projet d'auberge de jeunesse, abandonné par les nouveaux élus.
 1945 - La ville de Nantes projette d'y accueillir le Musée des salorges.
 1955 - La Société Académique émet le vœu d'en faire le Musée Jules Verne.
 1957 - Squatters évacués, bâtiment muré, la Hautière s'endort.
 1968 Les [Compagnons](#) de l'Union Compagnonnique du Tour de France des Devoirs Unis prennent en charge bénévolement, la restauration.



1998 – 30 ans plus tard ils déclarent :

« Depuis la date de prise de possession de ces lieux, le 2 novembre 1968, les Compagnons de toutes les corporations réunies, se joignent dans un élan fraternel avec leur savoir, leur cœur, leur conscience et leur joie pour s'attacher à faire revivre le passé, ainsi que de conserver un joyau du patrimoine nantais, parmi les chefs d'œuvre en péril. Actuellement, en 1998, c'est à dire pendant 30 années, les Compagnons ont donné 360 000 heures de travail bénévole ».



Le musée de l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis de Nantes présente des Chefs d'œuvres, des outils anciens, et des objets relatifs au compagnonnage dont un extrait ci-après. (Photographies Christian Cattaert)



